

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

MAISONS &c. A LOUER.

MAISONS ET MAGASINS

A Louer.

UNE MAISON, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DORCHETTES et DUNDAS, avec un Hangar et Cour spacieuse. S'adresser à

LOUIS FLAMONDON, No. 177 Rue St. Paul.

A LOUER.

LE Magasin voisin du coin des Rues St. Paul et St. Gabriel. Ce Magasin convient surtout à un cordonnier ayant toujours été occupé comme boutique de cordonnier depuis longtemps. S'adresser à

LOUIS FLAMONDON, No. 177, Rue St. Paul.

Maison et Magasin

A LOUER.

Le Magasin voisin du sousigné avec comptoir, Tablettes et Tuyaux au Gaz.

LA MAISON faisant front sur la rue St. Jean en arrière du Magasin ci-dessus, avec une bonne cave et les Tuyaux pour l'eau. Le bas est convenable pour une office ou Magasin.

Conditions faciles.

S'adresser à

JOHN JORDAN, 172, Rue Notre-Dame.

A LOUER.

UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances situées dans la rue Notre-Dame, voisines de la Propriété de François Perrin Ecr. Pour les conditions, s'adresser à

LOUIS RAYMOND PLESSIS, Grand rue du Faubourg St. Laurent, No. 162

A LOUER.

UNE MAISON et Dépendances à Deux et Trois étages, situées dans la rue St. Charles, voisines de la propriété occupée par M. Mack. Pour les conditions, s'adresser à

L. RAYMOND PLESSIS, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 162.

MAISON A LOUER.

DEUX maisons sur la Rue Graig (coin de la Rue Côté avec glacière, écurie, etc.)

Deux jolies maisons situées Rue St. Joseph (Faubourg St. Joseph) pour une petite famille avec un jardin à chaque glacière écurie &c.

S'adresser à LOUIS DELAGRAYE, Rue des Commissaires à C. A. BRACLET N. P.

5 fév. 1847.

PLACE SAINT-ANTOINE.

A LOUER.

LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain.

— Usé, —

La Maison en briques à deux étages faisant les coins des rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

S'adresser à JEAN BRUNEAU.

9 fév.

A LOUER.

TROIS LOGEMENTS et un MAGASIN en brique à l'enclosure du Quartier Papineau, avec Cave, Cour, Ecurie, Remise, &c., dans le meilleur ordre possible.

QUATRE LOGEMENTS Rue Visitation, avec Ecurie, &c.

— Et —

DEUX LOGEMENTS Rue Barré, Faubourg Saint Joseph, avec une spacieuse Cour, Ecurie, &c.

H. LIONNAIS, Au coin des Rues Craig et St. Dominique.

5 février.

A LOUER.

ET Possession donnée au 1er Mai prochain, QUATRE de ces superbes MAISONS EN PIERRE de TABLE, situées à Beaver Hill Terrace. Ces maisons sont finies dans le meilleur et dernier goût. Elles offrent tout le confort possible; on y trouve des Bains, commodités, glacières, remises, écuries et l'eau de la source, &c. Leur proximité de la ville et la beauté de la situation doit les rendre très désirables pour des familles respectables.

S'adresser à M. JOHN ATRINSON, No. 12, rue St. Paul, ou au Bureau de MM. ROBERTSON MASON & Cie., No. 143, rue St. Paul.—2 fév.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues St. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à

G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113.

11 septembre.

Banque du Peuple.

AVIS.

LES Actionnaires de cette Institution, sont notifiés par les présentes, que L'ASSEMBLEE GENERALE annuelle des Actionnaires aura lieu, à leur Bureau de la Banque, rue St. François Xavier, le PREMIER MARS PROCHAIN, à 3 heures, P. M.

Par ordre, B. H. LEMOINE, Caissier.

Montréal, 2 Février, 1847.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LE NEVEU DE LA FRUITIERE.

— Comment, malheureux ! disait à son fils le père Lazare, cuisinier à Versailles, tu auras six ans à Noël, et tu ne possèdes pas encore le moindre talent d'agrément : tu ne sais ni tourner la broche, ni écumer le pot !

Et il faut avouer que le père Lazare avait quelque raison dans ses réprimandes, car, au moment où se passe cette scène, en 176... il venait de surprendre son héritier présumé en flagrant délit d'espèglerie et de paresse, s'écritant, armé d'une brochette en guise de fleuret, contre le mur enfumé de la cuisine, sans souci d'une volaille qui attendait patiemment sur la table le moment d'être empalée, et de la marmite paternelle qui jetait en murmurant des cascades d'écume dans les cendres.

— Allons, pardonnez-lui, et embrassez-le, ce pauvre enfant ! il ne le fera plus, disait une paysanne jeune encore, fruitière à Montreuil, et sœur de l'irritable cuisinier. Marthe (c'était son nom) était venue à Versailles sous prétexte de consulter son frère sur je ne sais quel procès, mais en effet pour apporter des baisers et des péchés à son neveu dont elle était folle. Tout dans le caractère et l'extérieur de cet enfant pouvait justifier cette affection extraordinaire ; car il était espiègle et turbulent, mais bon et sensible, et gentil, gentil ! qu'on se tennait à quatre en le voyant pour ne pas manger de caresses ses petites joues plus fraîches et plus vermeilles que les pêches de sa tante. Mais le père Lazare grondait toujours. Six ans ! répétait-il, et ne pas savoir écumer le pot ! Je ne pourrai jamais rien faire de cet enfant-là.

Le père Lazare, voyez-vous, était un de ces cuisiniers renforcés et fanatiques, qui regardent leur métier comme le premier de tous, comme un art, comme un culte, dont la main est posée fermement sur un couteau de cuisine, comme celle d'un pacha sur son yatagan ; qui dépouillent une oie avec l'air solennel d'un hiérophante, consultant les entrailles sacrées, battent une omelette avec la majesté de Xerxès fouettant la mer ; qui blanchissent sous l'inamovible bonnet de coton, et tiendraient volontiers, en mourant, la queue d'une poêle, comme les Indiens dévots tiennent, dit-on, la queue d'une vache.

Quant à Marthe la fruitière, c'était une bonne et simple créature, si bonne qu'elle en était... non pas bête, comme on le dit ordinairement, mais, au contraire, spirituelle. Oui, elle trouvait parfois dans son cœur des façons de parler touchantes et passionnées.

— Frère, dit-elle à son neveu et pleurant presque de voir pleurer son petit Lazare, vous savez, ce grand bahut que vous trouvez si commode pour serrer la vaisselle, et que j'ai refusé de vous vendre ? je vous le céderai maintenant si vous le voulez.

— J'en donne encore dix livres, comme avant.

— Frère, j'en veux davantage.

— Allons, dix livres dix sous, et n'en parlons plus...

— Oh ! j'exige plus encore. C'est un trésor que je veux !

Le père Lazare regarda sa sœur fixement comme pour voir si elle n'était pas folle.

— Oui, poursuivit-elle, je veux mon petit Lazare chez moi, et pour moi toute seule. Des ce soir, si vous y consentez, le bahut est à vous, et j'emène le petit à Montreuil.

Le frère de Marthe fit quelques difficultés, car au fond il était bonhomme et bon père, mais l'enfant en litige lui faisait faire, suivant son expression, tant de mauvais sang et de mauvaises sautes... les instances de Marthe étaient si vives... et, d'un autre côté, le bahut en question était si commode pour serrer la vaisselle !... enfin, il céda.

— Viens, mon enfant ! viens, disait Marthe, en entraînant le petit Lazare vers sa carriole ; tu seras mieux chez moi, au milieu de mes pommes d'api, que tu manges avec tant de plaisir, que dans la société des oies rôties de ton père. Pauvre enfant, tu aurais péri dans cette fumée. Vois plutôt, ajouta-t-elle avec une naïve épouvante, mon bouquet de violettes, si frais tout-à-l'heure, est déjà fané ! Oh ! viens et marchons vite : si ton père allait se dédire et te revouloir !

Le premier soin que prit la bonne tante, après avoir installé son neveu chez elle, fut de lui apprendre elle-même à lire, ce dont le père Lazare ne se fut jamais avisé ; car, totalement dépourvu d'instruction, le brave homme n'en connaissait pas le prix, et on l'eût bien étonné, je vous jure, en lui apprenant qu'une des plumes qu'il arrachait avec tant d'insouciance à l'aile de ses oies, pouvait, tombée entre des doigts habiles, bouleverser le monde. Le petit Lazare apprit vite, et avec tant d'ardeur, que l'institutrice était souvent obligée de fermer le livre la première, et de lui dire : « Assez, mon ange, assez pour aujourd'hui ; maintenant, va jouer, sois bien sage, et amuse-toi bien. » Et l'enfant d'obéir et de chevaucher à grand bruit dans la maison ou devant la porte, un bâton entre les jambes. Quelquefois l'innocente monture semblait prendre le mors aux dents. Mon Dieu, mon Dieu !

il va tomber, s'écriait la bonne Marthe, qui suivait alors l'écuyer de ses yeux ; mais elle lui voyait bientôt dompter, diriger, éperonner son manche à balai avec toute la dextérité et l'aplomb d'une vieille sorcière, et, rassurée, lui souriait de sa fenêtre comme une reine du haut de son balcon.

Cet instinct belliqueux ne fit qu'augmenter avec l'âge. Si bien qu'à dix ans, il fut nommé, d'une voix unanime, général en chef, par la moitié des bambins de Montreuil, qui se disputaient alors, séparés en deux camps, la possession d'un nid de merle. Inutile de dire qu'il justifia cette distinction par des prodiges d'habileté et de valeur. On prétend même qu'il arriva de gagner quatre batailles en un jour, fait inouï dans les annales militaires (Napoléon lui-même n'alla jamais jusqu'à trois). Mais son haut grade et ses victoires ne rendirent pas Lazare plus fier qu'auparavant, et tous les soirs le baiser filial accoutumé, n'en claquait pas moins franc sur les joues de la fruitière. Mais, hélas ! la guerre a des chances terribles, et un beau jour, le conquérant éprouva une mésaventure qui faillit le dégoûter à jamais de la manie des conquêtes. Voici le fait : comme il se baignait pour observer les mouvements de l'ennemi, la main appuyée sur un tronc d'arbre, et à peu près dans la posture de Napoléon pointant une batterie à Montmirail, le pantalon du général observateur craqua et se déchira par derrière où vous savez, laissant pendre et flotter un large bout de la petite chemise que Marthe avait blanchie et repassée la veille. A cette vue, les héros de Montreuil pouffèrent de rire, aussi fort que l'eussent pu faire les dieux d'Homère, grands rieurs comme on sait. L'armée se mutina ; le général eut beau crier comme Henri IV, dont il avait lu l'histoire : « Soldats, ralliez-vous à mon panache blanc ! » On lui répondit qu'un panache ne se mettait pas là, et qu'on ne pouvait, sans faire injure aux couleurs françaises, les arborer sur une pareille brèche ; si bien que le pauvre général brisa sur le dos d'un mutin son bâton de commandement, et rentra dans ses foyers, triste et penaud comme les Anglais ahordant à Douvres après la bataille de Fontenoy... Ce nom me rappelle une circonstance que j'aurais eu tort d'omettre, car elle influa beaucoup sur le caractère et la destinée de héros de notre histoire. Un pauvre vieux soldat qui venait de temps en temps chez Marthe, sa parente éloignée, fumer sa pipe au coin de lâtre, et se réchauffer le cœur d'un verre de ratafia, n'avait pas manqué d'y raconter longuement comme quoi lui et le maréchal de Saxe avaient gagné la célèbre bataille. Je vous laisse à penser si ce récit inexact, mais chaud, avait dû enflammer l'imagination du jeune auditeur. Depuis lors, endormi ou éveillé, il entendait sans cesse piauffer les chevaux, siffler les halles et gronder les canons ; et, plus d'une fois, seul dans sa petite chambre, il se fit en pensée acteur dans ce grand drame militaire.

— Tirez les premiers, messieurs les Anglais ! — Maréchal, notre cavalerie est repoussée ! — La colonne ennemie est inébranlable ! — En avant la maison du roi ! — Pif ! pap ! baound ! baound ! — Bravo ! le carré anglais est enfoncé ! — A nous la victoire ! Vive le roi !

Le pauvre Lazare se croyait pour le moins alors écuyer de Louis XV, ou colonel. Une pareille ambition vous fait rire sans doute ! — C'est été miracle, n'est-ce pas, que le neveu de la fruitière pût s'élever si haut ? Oui, mais souvenez-vous que nous approchons de 1789, époque féconde en miracles, et écoutez :

Lazare, engagé d'abord dans les gardes françaises, malgré les larmes de sa tante qu'il tâchait en partant de consoler par ses caresses, ne tarda pas à devenir sergent. Puis le siècle marcha, et la fortune de bien des sergents aussi. Enfin de grade en grade, il devint... devinez. — Colonel ? Il n'y avait plus de colonel. — Ecuyer du roi ? Il n'y avait plus de roi. — Vous ne devinez pas ? Eh bien ! Lazare, le fils du cuisinier, Lazare, le neveu de la fruitière, devint général, non plus général pour rire, et en casque de papier, mais général pour de bon, avec un chapeau empanaché et un habit brodé d'or ; général en chef, général d'une grande armée française, rien que cela. Et si vous en doutez, ouvrez l'histoire moderne, et vous y lirez avec attendrissement les belles et grandes actions du général Hoche. Hoche était le nom de la famille de Lazare. Hétons-nous de dire à sa louange que ses victoires, bien sérieuses cette fois, le laissèrent aussi bon que ses victoires enfantines à Montreuil. Aussi, lorsqu'un jour de revue arrivait, il y avait encore à une fenêtre, près de là, une bien vieille femme qui couvrait des yeux le beau général, haletant de plaisir et de crainte, et répétant comme vingt ans auparavant : « Mon Dieu ! mon Dieu ! il va tomber ! » Quant au cuisinier grondeur de Versailles, il était là aussi, émerveillé d'avoir donné un héros à la patrie, répétant avec un certain air de suffisance à ceux qui l'en félicitaient :

— Vous ne sauriez croire combien j'ai eu de peine à élever cet enfant-là ! Figurez-vous, citoyens, qu'à six ans il ne savait pas écumer le pot.

HÉGÉSIPPE MORÉAU.

— (Volé.)

REVUE DE PARIS.

30 janvier, 1847.

La saison, qui s'annonçait sous des si brillants auspices, ne semble plus disposée à tenir toutes ses promesses : l'élan des fêtes s'est ralenti. On dirait que l'événement veut justifier les tristes prévisions des gens superstitieux qui se sont si fort alarmés en entrant dans une année dont le premier jour était un vendredi. Depuis ce jour, il est vrai, de sombres nuages ont rembruni l'horizon. Aux débris de l'inondation succèdent les émeutes suscitées par la peur de la famine, — terreurs paniques, car l'activité des approvisionnements assure l'abondance à l'avenir ; on répand les millions pour remplir les greniers ; toutes les ressources disponibles du pays sont employées à payer les blés étrangers. La famine n'est plus à craindre, mais les dépenses faites pour prévenir ce malheur ont amené une crise financière, l'argent est devenu rare ; personne n'en a suffisamment, la banque de France elle-même est gênée. Dans cette situation, il est tout simple que l'on songe peu à danser. La classe moyenne, le commerce, la finance, s'abstiennent de donner des bals, les spéculateurs ont réduit leur train et fermé leurs salons ; il n'y a plus de fêtes que dans le très grand monde, dans ces hautes régions qui planent au-dessus des éventualités de la fortune et que les crises les plus formidables ne sauraient atteindre.

Les soirées de M. le duc de Nemours se distinguent toujours par le peu de personnes qu'on y voit figurer. Cette rareté tient à deux motifs : d'abord le prince est assez difficile sur le choix des personnes qu'il invite, et puis parmi le petit nombre d'élus, quelques-uns déclinent l'honneur qui leur est fait.

Pour être admis dans le salon de son altesse royale, il faut posséder deux avantages dont la réunion n'est pas commune par le temps qui court : — il faut avoir à la fois un beau nom et une belle jambe.

Sur le chapitre de l'étiquette, le prince date du siècle de Louis XIV ; il ne veut recevoir que des gens de haute race et d'ancienne noblesse. L'aristocratie financière, le commerce, les beaux-arts, la roture parlementaire, lui paraissent sans doute fort honorables ; mais il ne pense pas que ce monde-là soit fait pour hanter la cour. A très peu d'exceptions près, son altesse n'inscrit donc sur ses listes que des noms consacrés par le temps et parfaitement blasonnés.

Le prince n'est pas moins rigide sur l'article du costume. Dès le premier jour où ses salons s'ouvrent, il proscrire le pantalon, et depuis lors aucune considération n'a pu le déterminer à annuler ce vêtement irrévérencieux. Son altesse tient essentiellement à ce que ses invités se présentent en culotte courte. — Vieille noblesse et courte culotte, voilà le programme du pavillon Maroon.

Mais le plus grand prince du monde aurait beaucoup de peine à réformer nos mœurs sur ce chapitre fondamental du costume moderne.

Le duc de Montpensier serait beaucoup plus accommodant que son frère aîné ; il donnerait volontiers de brillantes fêtes où il admettrait tout Paris ; mais, par malheur, les princes ne sont pas libres de faire ce qu'ils veulent ; leurs moindres projets sont soumis à une haute juridiction ; ils ne peuvent se permettre la démarche la plus indifférente, la récréation la plus légère sans y être officiellement autorisés : — Ainsi, par exemple, chaque fois qu'ils vont au spectacle, c'est avec approbation et privilège.

L'autorité de la famille s'exerce dans toute sa respectable étendue, et s'adjoint ici l'autorité de la hiérarchie militaire, assujétissant des officiers généraux aux règles de la discipline. Les princes, casernés aux Tuileries, ne peuvent sortir le soir sans avoir demandé et obtenu la permission de dix heures, ou la permission de minuit.

A plus forte raison ne peuvent-ils donner des bals sans l'intervention et le consentement de l'autorité suprême. Bien qu'ils aient dépassé l'âge où l'on échappe à la tutelle, ils ne sont nullement maîtres ni de leurs actions ni de leur fortune. Un sage et prudent contrôle préside à toutes leurs dépenses et fixe l'emploi de leurs revenus particuliers. Ainsi, M. le duc de Montpensier n'est pas libre de dépenser à sa guise les magnifiques rentes dont l'hymen l'a doté ; pas plus que M. le duc d'Aumale ne peut prodiguer avec la liberté de la jeunesse l'opulent héritage du prince de Condé.

Il parait, du reste, que la dot de Mde la duchesse de Montpensier n'est pas aussi riche qu'on le suppose et qu'on l'avait dit. Les trente-quatre millions annoncés ont subi une modification imprévue. Voici le bruit qui court à ce sujet :

Lorsqu'il fut question pour la première fois du mariage de l'infante avec le duc de Montpensier, les agents matrimoniaux accrédités par la reine Christine déclarèrent que la jeune princesse apporterait à son époux une dot de trente quatre millions.

Le chiffre était séduisant ; les négociateurs ne manquèrent pas de le faire valoir, et sans doute il dut sonner agréablement aux oreilles de ceux qui écoutaient les propositions conjugales. L'illustration du rang, de hautes convenances, le

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT

(Payable d'avance.)
Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance, 12 fr.
Abonnement à l'Album mensuel, par an, en avance, 21 fr.
Aux deux publications réunies, par an, en avance, 32 fr.
FRUX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, première insertion, 1 fr. 50 c.
Six lignes et au-dessous, seconde insertion, 1 fr.
Six lignes et au-dessous, troisième insertion, 75 c.
Au-dessus par lignes, 1 fr. 25 c.
Toute insertion subséquente, le quart de prix. (Afranchir les lettres.)

nom de Bourbon, furent pour beaucoup, sans contredit, dans la favorable accueil que reçut le projet de l'alliance espagnole, mais les trente-quatre millions eurent aussi leur poids dans la balance.

On calcula qu'avec de bons placements, à cinq pour cent, cela ferait au jeune couple dix-sept cent mille livres de rente, et qu'avec un tel revenu on peut tenir état de princes, et même faire encore de copieuses économies.

Dans toutes les notes diplomatiques qui s'échangèrent à propos de ce mariage, l'Espagne posait toujours son chiffre superbe de trente-quatre millions, — et il ne serait pas impossible que la majestueuse retentisse de cette somme eût aidé quelque peu notre gouvernement à mettre son chapeau de travers et à braver le mécontentement de l'Angleterre.

Les trente-quatre millions apparemment encore sur la minute du contrat ; — Mais quand l'hymen fut conclu, et lorsque les fondés de pouvoirs du prince demandèrent livraison de la dot, la Reine Christine, complétant la phrase de ses agents, répondit :

— Les fonds sont prêts et nous allons nous acquitter tout de suite. Présentez-vous chez notre trésorier et il vous comptera, sur l'heure, la dot convenue.

— Trente-quatre millions ? reprit le plénipotentiaire du duc de Montpensier.

— Oui, continua la reine, A Dieu ne plaise que nous voulions revenir sur un chiffre arrêté ! On vous comptera la dot stipulée : trente-quatre millions... de réaux.

Ce fut là le coup de théâtre, — le terrible complément de phrase qui réduisit d'une façon déplorable la fortune promise aux espérances du jeune prince. — Le réal vaut environ vingt-cinq centimes de notre monnaie. La dot s'élevait donc réduite des trois quarts, à peu près.

Aussitôt, de vives réclamations s'élevèrent. — Il n'a jamais été question de réaux, s'écrièrent les diplomates français.

— A-t-on parlé de francs ? demanda tranquillement la reine d'Espagne.

— En France, lorsqu'on dit trente-quatre millions, le mot franc, est toujours sous-entendu.

— En Espagne, on sous-entend réaux. Nous avons parlé dans notre langue, vous avez compris dans la vôtre ; le tort est de votre côté.

— C'est une escobarderie de votre part.

— C'est un malentendu, voilà tout, et nous n'y pouvons rien. La plus belle infante du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

Il fallut bien se résoudre à la désastreuse réduction. Le mal était sans remède, puisque le mariage était fait. Une explication tardive prouvait qu'on s'était un peu trop hâté de conclure ; mais peut-être cet empressement avait-il son excuse dans la difficulté de maintenir longtemps une forme attitude vis-à-vis de l'Angleterre. — Au demeurant, et tel qu'il est, le parti est encore excellent, et le duc de Montpensier, malgré la diminution de la dot, s'estimait heureux d'avoir épousé une princesse illustrée et charmante. Mais le prince n'a plus de son mariage que trois à quatre cent mille livres de rentes ; avec cette fortune, médiocre pour son rang, il ne peut se permettre les grandes fêtes ; il s'en tient donc, par ordre, aux petites soirées militaires dans son appartement du château de Vincennes, où les officiers de la garnison trouvent un accueil cordial, un punch flamant et de délicieux cigares espagnols.

On dansait lundi dernier chez Mde la duchesse de Galiera, dans le salon est un des plus brillants du faubourg Saint-Honoré. Le bal avait sa splendeur accoutumée. L'éclat de la haute société parisienne et l'état-major du corps diplomatique composaient la réunion, Mme la duchesse de Galiera est la fille aînée de l'ambassadeur de Sardaigne, M. le marquis de Brignole-Sales, dont la noblesse s'éleva jusqu'au royaume des cieux, car le noble marquis se piqua de descendre du saint François de Sales, — par la ligne collatérale, bien entendu.

A ce titre, l'ambassade de Paris appartenait de plein droit à M. de Brignole ; c'était un héritage de famille, le bienheureux saint François ayant été à divers reprises ambassadeur des ducs de Savoie auprès des rois, de France, d'Henri IV et Louis XIII.

On dansait donc à l'hôtel Galiera et le bal était à son plus beau moment. M. le duc de Montpensier, qui ne manque aucune bonne fête, venait d'arriver, en garçon, sans princesse, et même sans être escorté de son aide-de-camp, M. le colonel Thierry, qui a failli périr dernièrement en avalant une arête de saumon, et qui est encore malade des suites de cette blessure ; — tout à coup une épaisse fumée envahit les appartements ; des cris d'effroi retentirent et dominèrent le bruit de l'orchestre ; un détachement de pompiers, le casque en tête et la sanglée aux reins, s'élança au milieu des danseurs ; — le feu est à l'hôtel ! — Vous vous représentez la scène ; quelques hommes s'évanouissent ; les plus vaillants se sauvent. D'intrepides cavaliers apportent dans leurs bras la dame de leur pensée. Ce n'était rien pourtant, et un quart d'heure a suffi pour maîtriser ce commencement d'incendie. Mais le parquet était mouillé ; le défilé avait été interrompu à peu près ; la fumée avait étouffé le bal.

Dans la soirée qui l'a suivi, son théâtre en